

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**Séance du 13 décembre 2021**Nombre de conseillers :

- En exercice : 11
- Présents : 9
- Absents : 2
- *Procuration donnée : Jennifer SUNÉ à Roseline VINCENT*
- Convocation : 08/12/2021

L'an deux mille vingt et un, le treize décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre LAFFARGUE.

PRESENTS : LAFFARGUE Pierre, VINCENT Roseline, DUSSEAU Sylvain, MAGRI Thomas, DESCLAUX Stéphanie, L'HER Michel, METAIS Christian, DOAT Marie-Christine, CHARRON Patrick.

ABSENTS EXCUSES : SUNÉ Jennifer, SOUILLARD Marie-Pierre

SECRETAIRE DE SEANCE : METAIS Christian

Approbation du CR du 11/10/2021

1 : Délibération modification statuts de la CCLG pour compétence PLUI :

Vote pour autoriser la modification des statuts de la CCLG pour la prise de compétence du PLUI

Le conseil vote : 0 pour, 9 contre, 1 abstention

2 : Délibération don du Conseil Départemental pour les Ecoles

En 2018, du matériel informatique a été prêté à l'école dans le cadre de Gers Numérique. Le département fait maintenant don de ce matériel aux communes.

Le conseil vote pour accepter le don : 10 pour, 0 contre, 0 abstention

3 : Délibération dissolution du budget UAF (Union des Associations Foncières)

Association créée pour le remembrement mais inactive.

Le conseil vote pour la dissolution de l'UDAF : 10 pour, 0 contre, 0 abstention

4 : Vote des délégations du Conseil au Maire :

Ce vote annule et remplace le vote du conseil municipal n°08-2020 du 28 mai 2020

Point 1) idem NON, vote : 10 pour, 0 contre, 0 abstention

Point 2) idem NON, vote : 10 pour, 0 contre, 0 abstention

Point 3) idem NON, vote : 10 pour, 0 contre, 0 abstention

Point 4) idem OUI, vote pour un montant fixé à 5000€ : 10 pour, 0 contre, 0 abstention

Point 5) idem NON, vote : 10 pour, 0 contre, 0 abstention

Point 6) vote pour NON : 10 pour, 0 contre, 0 abstention

Point 7) idem NON, vote pour NON : 10 pour, 0 contre, 0 abstention

Point 8) idem OUI, vote : 10 pour, 0 contre, 0 abstention

Point 9) idem OUI, vote : 10 pour, 0 contre, 0 abstention

Point 10) idem OUI avec un montant max de 3000€, vote : 10 pour, 0 contre, 0 abstention

Point 11) idem OUI, vote : 10 pour, 0 contre, 0 abstention

Point 12) idem NON, vote pour NON : 10 pour, 0 contre, 0 abstention

Point 13) idem NON, vote pour NON : 10 pour, 0 contre, 0 abstention

Point 14) idem OUI, vote : 10 pour, 0 contre, 0 abstention

Point 15) à 29) idem NON, vote pour NON : 10 pour, 0 contre, 0 abstention

5 : Cimetière : vote des nouveaux tarifs et durée de concession

Délibération qui annule et remplace la délibération n°03-2021 du 8 février 2021

Les nouveaux tarifs et durée proposées au conseil sont les suivants :

- 100€ le m² pour 30 ans
- 50€ le m² pour 15 ans
- 430€ la case au columbarium communal pour 50 ans
- Régularisation emprise au sol à 50€ le m²
- Régularisation acte concession : 50€ le m² pour 30 ans et 25€ le m² pour 15 ans
- Mise à disposition du caveau communal gratuitement

Le conseil vote : 10 pour, 0 contre, 0 abstention

Pour information, à ce jour, 20 régularisations ont été faites sur 90 dans le cadre de la procédure de reprises des inhumations sans titre de concession

6 : Cimetière : vote du règlement du cimetière :

Le conseil après lecture, vote le règlement du cimetière : 10 pour, 0 contre, 0 abstention

7 : Point Aire déchetterie : devis éclairage et vidéo-surveillance :

Devis Hustaix 675€, Vote : 10 pour, 0 contre, 0 abstention

Devis des caméras en cours

8 : Point traverse village : réduction vitesse :

Plusieurs solutions à l'étude : ralentisseur, panneau à 30, panneau avertisseur, ...

9 : Questions diverses :

Présentation par le maire du principe de prise de compétence des écoles par la CCLG

Ralentisseur de l'école ne marche pas bien, l'entreprise doit intervenir ou marché non réglé

Revalorisation des loyers de la mairie suivant les indices en 2022 : vote du conseil : 10 pour, 0 contre, 0 abstention

La séance est clôturée à 22h00

Le Maire,
Pierre LAFFARGUE

